

## Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration (par téléconférence)

31/03/2020 | 12 h 00 à 13 h 00 (heure de l'Atlantique – États-Unis et Canada)

### Participants

Douglas Jones; Haley Flaro; Lucien Sonier; Julie Marr; Tina Soucy; Hector Losier; James Stanley; Donna McNeill; Mike MacMullin; Mel Norton; et Gaëtan Guérette.

**Membre du personnel présent** : Susan Layton.

#### 1. Adoption de l'ordre du jour

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*L'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 31 mars 2020 soit adopté tel qu'il a été présenté.*

#### 2. Moment de sécurité

L'importance de rester à la maison pour protéger ses amis et sa famille pendant cette pandémie fait l'objet d'une discussion.

#### 3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président du conseil demande aux membres du conseil qui ont des conflits d'intérêts découlant de l'ordre du jour de la réunion, et le cas échéant, de déclarer ces conflits. Aucun conflit n'est déclaré.

#### 4. Mise à jour sur l'intervention face à la COVID-19

##### a. Mise à jour sur les activités

Le président et chef de la direction indique que le personnel commence à s'installer dans une routine. Il mentionne que les appels à l'équipe de prévention sur le droit de refuser de travailler ont commencé à diminuer. Par ailleurs, les réclamations liées aux accidents du travail ont aussi commencé à diminuer.

##### b. Mise à jour sur la modification des règlements nécessaire pour le report d'intérêt de trois mois sur les cotisations de Travail sécuritaire NB

Le personnel examine la lettre du sous-ministre par intérim, Dan Mills, avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, en date du 25 mars 2020. La lettre indique que le Cabinet, par l'entremise du lieutenant-gouverneur en conseil, n'a pas le pouvoir de fixer des dates précises auxquelles le report d'intérêt entre en vigueur ou change. Par conséquent, un autre mémoire au Conseil exécutif sera nécessaire afin d'annuler la modification apportée à la fin de la période de report d'intérêt de trois mois.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*La lettre du sous-ministre par intérim, Dan Mills, en date du 25 mars 2020, soit reçue et déposée.*

#### 5. Point à huis clos

#### 6. Affaires nouvelles

- a. Le président et chef de la direction indique qu'un nouveau modèle d'établissement des taux de cotisation qui ajoute une évaluation de l'expérience pour les petits employeurs serait présenté au Comité des finances et des placements.

- b. Le président et chef de la direction fait également remarquer que le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne paie pas actuellement sa part des frais de santé et de sécurité au travail. De plus amples renseignements seront préparés pour le conseil avant d'envoyer une note au ministre sur cette question.
- c. Il est également mentionné que le personnel assurera un suivi auprès de chaque membre du conseil sur la formation à l'utilisation du logiciel de vidéoconférence pour faciliter les réunions virtuelles.

### **Ajournement**

Motion d'ajournement.